Voiture volée : que faire ?

1. Prévenir la police
- Signaler immédiatement le vol à la police
- Noter le numéro de dossier de la plainte
- Noter le nom / contact du service de police compétent
- Documenter le plus précisément possible le moment / lieu du vol

2. Informer l'assurance :
- Contacter l'assurance le plus rapidement possible
- Avoir le rapport de police ou la plainte à disposition
- Fournir les données du véhicule (marque, modèle, plaque d'immatriculation)
- Préparer une description de l'incident

3. Organiser de l'aide (contacter le TCS) :
- En cas de vol pendant un voyage, contacter le TCS
- Clarifier les possibilités de mobilité de remplacement ou de poursuite du voyage

4. Sécuriser les documents et cartes :
- Signaler les documents volés (p. ex. permis de circulation)
- Bloquer immédiatement les cartes de crédit ou bancaires
- Si nécessaire, déclarer les documents d'identité comme volés

5. Organiser la suite du voyage :
- Vérifier les options de location de voiture ou d'autres moyens de transport
- Organiser l'hébergement ou le retour
- Conserver les justificatifs pour le règlement ultérieur par l'assurance

Conseil TCS :
Notez les numéros de téléphone importants (assurance, assistance, TCS) avant le voyage et enregistrez-les dans votre téléphone portable .